

Conseil d'Administration du 27 juillet 2026

Délibération n° 2026.15

Approbation du Compte-rendu de la séance du 28 avril 2026

Membres :

- en exercice : 7
- présents : 4
- représentés : 1
- votants : 5

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le 27 juillet deux mille vingt-six, à 11h, le Conseil d'administration de la régie personnalisée « **Le Carré Sainte-Maxime** » s'est tenu au siège dudit établissement, 107 route du Plan de La Tour, 83120 Sainte-Maxime, sur convocation de Monsieur Vincent MORISSE, Président sortant.

Membres présents : Véronique LENOIR, Cécile LEDOUX, Françoise BRUNO, Michel FACCIN, Patrice VARLET.

Pouvoirs : Néant

Membres absents : Vincent MORISSE, ARNAUD RIVES représenté par son suppléant Patrice VARLET, CLAIRE MATARI.

Secrétaire de séance : Véronique LENOIR

Rapporteur de la délibération : Michel FACCIN

Assistaient également à la séance : Mariette SERRES, membre suppléante, Valérie BORONAD, Directrice, Aurélie PISANI, Administratrice.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2221-10 et R. 2221-18 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime »

Vu le compte-rendu de la séance du Conseil d'administration du 24 février 2026 annexé à la présente délibération ;

Considérant la nécessité, en conformité avec le CGCT, d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 28 avril 2026, tel qu'annexé à la présente délibération ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président et le secrétaire de séance à signer ledit procès-verbal.**

ANNEXE 2026.15 : Procès-verbal de la séance du 28 avril 2026 – Le Carré Sainte-Maxime

Signé le :

Vincent MORISSE
Président du Conseil d'administration
Le Carré Sainte-Maxime